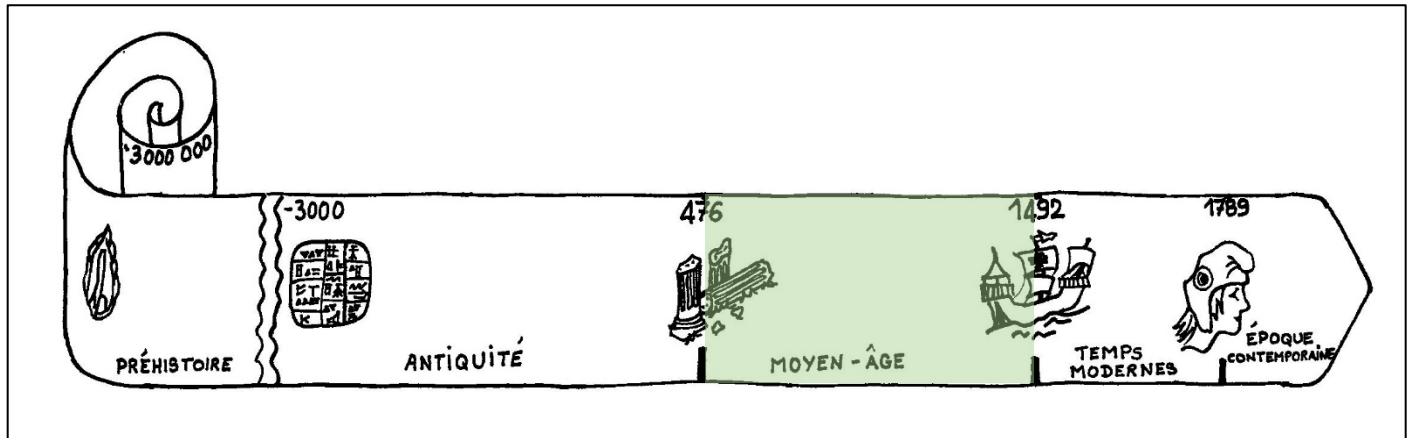


Comment Charlemagne reconstruit-il l'empire Romain ?

I) Je me situe dans le temps



II) Je me questionne

Questionnaire :

N'oublie pas d'indiquer le document dans lequel tu trouves la réponse et de répondre par une phrase.

- Comment s'appellent les recueils des décisions prises par Charlemagne ?
- Quels pays de l'Europe actuelle font partie de l'Empire de Charlemagne ?
- Tous les enfants vont-ils à l'école sous Charlemagne ?
- Où et quand Charlemagne devient-il empereur ?
- Quel est le rôle des missi-dominici ?

- Doc C : Les recueils s'appellent des capitulaires.
- Doc A : Les pays faisant partie de l'empire de Charlemagne sont : la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Autriche...
- doc D : Seuls les garçons vont à l'école et pas les plus pauvres.
- Doc B : Le pape le sacre le 25 décembre 800 à Rome.
- doc C : Les missi-dominici surveillent les comtes et font des rapports à l'empereur.

III) Je me propose ma réponse

Réponse personnelle de l'élève selon ce qu'il a compris.

IV) Je dois retenir

Les rois mérovingiens (descendants de Clovis) laissent peu à peu le pouvoir aux maires du palais. L'un d'eux, Pépin le Bref, prend le pouvoir et se fait élire roi en 751. À sa mort en 768, son fils Charles lui succède.

Du roi Charles à l'empereur Charlemagne

Charles agrandit le royaume en remportant de nombreuses victoires.

En l'an 800, le pape le couronne empereur à Rome. Il est alors à la tête d'un immense empire, couvrant une grande partie de l'Europe (France, Allemagne, Suisse, Belgique, Italie...)

Pour contrôler un tel empire, composé de peuples de cultures différentes, Charlemagne nomme des comtes dont le rôle est de rendre la justice, de percevoir les impôts, de lever des troupes. Il les fait surveiller par des envoyés de l'empereur, les missi dominici.

La dislocation de l'Empire

Charlemagne prévoit dès 806 le partage de l'Empire entre ses trois fils. Il meurt en 814. Son empire ne sera finalement partagé qu'en 843 entre trois de ses petits-fils lors de traité de Verdun.

Vocabulaire

Missi dominici : (en latin, envoyés du maître), personnages envoyés par l'empereur pour surveiller les comtes